

Master professionnel CONTROLE DE GESTION

■ Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

SEMESTRE 3

UE 1		CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Le métier de contrôleur de gestion	10		10		CC		2	2
	Les outils traditionnels d'aide à la prise de décision	15	5	20		CT	3		3
	Management accounting I & Information systems management	15	5	20		CT	3		3
TOTAL UE 1	Les prérequis	40	10	50	8	CC-CT	6	2	8

UE 2	Aide à la prise de décision sociale	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Audit et Veille sociale	10	5	15		CT	2,5		2,5
	Pilotage de l'emploi et des compétences	10	5	15		CC		2,5	2,5
	Gestion des rémunérations	10		10		CT	1,5		1,5
	Dimensions éthique et environnementale du pilotage	10		10		CC		1,5	1,5
TOTAL UE 2	Les aspects sociaux du contrôle de gestion	40	10	50	8	CC-CT	4	4	8

UE 3	International Financial & Management accounting	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Management accounting II :Innovations	10	5	15		CT	2		2
	Comparative Management accounting	10	5	15		CC		2	2
	International Financial accounting	20		20		CT	3		3
TOTAL UE 3	Les aspects internationaux du contrôle de gestion	40	10	50	7	CC-CT	5	2	7

UE 4	Contrôle de gestion et pilotage en contextes spécifiques	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Pilotage des groupes bancaires	20		20		CT	4		4
	Contrôle et pilotage dans : la grande distribution, les activités informatiques, une filiale étrangère...	15		15		CC		2	2
	Les professionnels du contrôle de gestion	10		10		CC		1	1
TOTAL UE 4	Les particularités du contrôle de gestion	45		45	7	CC-CT	4	3	7

TOTAL S3		165	30	195	30		19	11	30
-----------------	--	------------	-----------	------------	-----------	--	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 4

UE 5	Contrôle de gestion, structures et aide à la prise de décision	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
------	---	----	----	-------	------	-----------	----------	----------	------------

	Approche organisationnelle du contrôle de gestion	10	5	15		CC-CT	2	1	3
	Quality and Supply chain management	15		15		CC-CT	1,5	1	2,5
	Management des Processus et des Projets	15		15		CC-CT	1,5	1	2,5
TOTAL UE 5	Les aspects opérationnels du contrôle de gestion	40	5	45	8	CC-CT	5	3	8

UE 6	Finance, contrôle et stratégie	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Finance	15	5	20		CT	3		3
	Stratégie et contrôle des organisations publiques	20		20		CT	3		3
	Mesures de la création de valeur et pilotage	10		10		CT	2		2
TOTAL UE 6	Finance, Contrôle et Stratégie	45	5	50	8	CT	8		8

UE 7	Intégration dans la vie professionnelle	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Grand oral							5	5
	Soutenance mémoire de stage							9	9
TOTAL UE 7	Intégration dans la vie professionnelle				14	CC		14	14

TOTAL S4	85	10	90	30	CC-CT	13	17	30
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	-----------	-----------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

Les dispositions relatives au contrôle des connaissances sont celles en vigueur au sein du Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management.

Principes généraux du Master Sciences du Management :

Le contrôle des connaissances repose sur les conditions générales suivantes (M1 et M2) :

- La moyenne générale de chaque semestre est déterminée par compensation entre UE, chaque UE étant affectée d'un coefficient correspondant à des crédits européens (ECTS). Le semestre est validé et capitalisé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.
- Pour toute UE composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient attribué à la matière. Toute UE validée est capitalisée en crédits ECTS.
- Chaque année de Master est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. Il peut y avoir compensation entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre de chaque année.
- Dans le cas où l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 10/20 pour un semestre, et que la moyenne générale sur l'année est inférieure à 10/20, l'étudiant doit se représenter à une seconde session d'examen qui est organisée en septembre de chaque année. L'étudiant doit alors repasser les UE non validées.
- A l'intérieur d'un semestre, l'étudiant conserve le bénéfice des UE validées qui sont capitalisées.
- L'étudiant qui n'a pas validé le premier semestre est autorisé à suivre les enseignements du second semestre, la seconde session étant organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement. Il en va de même pour les semestres 3 et 4.
- Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien
- Le Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management (le diplôme doit stipuler la spécialité) est attribué aux étudiants qui ont validé les 120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et qui ont validé le stage obligatoire de fin de parcours.